

22 juin 1994

94.122

Motion Laurence Boegli

Les cyclistes existent, il yen a même dans notre canton

La route est un lien. S'y côtoient différents moyens de transports: bus, voitures, cycles...

Les accidents sont nombreux -trop bien sûr -pour toutes les catégories d'usagers.

Ils sont souvent graves, parfois même mortels pour la catégorie qui est la moins bien protégée, celle des cyclistes, bien qu'elle soit également la moins dangereuse tant pour les autres usagers que pour la nature.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la mise en place de mesures de sensibilisation ou d'encouragement à la protection individuelle ainsi que la mise en place d'une campagne de sensibilisation envers les cyclistes destinée aux autres usagers de la route.

Nous souhaitons que, dans le même esprit, il étudie la possibilité de créer:

- a) des pistes ou des bandes cyclables chaque fois qu'une route cantonale doit être refaite;
- b) un marquage sur les principales routes cantonales.

Cosignataires: C. Stahli-Wolf, H. Wülser, F. John, F. Cuche, v. Gasser, J.-C. Pedroli, F. Blaser, A. Bringolf, J.-J. Delémont, J. Philippin, J.-A. Maire et M. Schaffter.